

## REQUÊTE

Nom du requérant:.....

Prénom(s) : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Domicile :.....

.....

.....

### MOTIFS DU RECOURS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

fondement juridique :

L.32 du code électoral

L20.II du code électoral

omission suite à erreur matérielle

radiation en méconnaissance de L18

DATE :.....

Signature :

### Pièces à joindre :

- pièce d'identité

- justificatif de domicile,

- attestation du maire

- tous éléments nécessaires à l'examen du recours selon les cas : décision de radiation contestée, décision d'inscription contestée, copie écran de l'INSEE, explications sur le motifs de radiation par l'INSEE, copie du courrier demandant les observations de l'électeur sur la possibilité d'être radié d'office, copie des notifications du courrier de radiation et de leur enveloppe si retournés en mairie, etc...

---

article 828 du code de procédure civile :

«Les parties peuvent se faire assister ou représenter par :

- un avocat ;

-leur conjoint ;

-comme il est dit à l'article 2 de la loi n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 **relative à la simplification du droit, leur concubin ou la personne avec laquelle elles ont conclu un pacte civil de solidarité ;**

**-leurs parents ou alliés en ligne directe ;**

**-leurs parents ou alliés en ligne collatérale jusqu'au troisième degré inclus ;**

**-les personnes exclusivement attachées à leur service personnel ou à leur entreprise.**

**(...) Le représentant, s'il n'est avocat, doit justifier d'un pouvoir spécial.»**